

Informations concernant la protection des données pour demandeurs d'emploi

Nous prenons très au sérieux la protection de vos données. Conformément à la loi sur la protection des données (LPD), nous vous fournissons les informations spécifiques sur notre traitement des données, à savoir :

- a) les finalités et leurs bases légales
- b) la description des catégories des données à caractère personnel, l'origine des données, la durée de conservation ainsi que les transferts éventuels des données à caractère personnel à l'étranger
- c) les bases légales pour le transfert des données
- d) Informations en cas de décision individuelle automatisée
- e) vos droits

a) Les finalités et leurs bases légales

Finalité du traitement	Base légale
Correspondance - échange d'informations	Art. 31 al.1 (intérêt privé ou public prépondérant), LPD
Gestion de contrats de travail, certificats, formations continues, déclarations d'accident, allocations familiales	Art. 31 al.2 lettre a (contrat), LPD

b) Description des catégories des données et leur traitement

Correspondance - échange d'informations		Durée de conservation	Origine	Transfert à l'étranger
Catégorie de données	Description			
Adresse e-mail	Adresse e-mail	selon finalité	collecté directement	non
Candidatures	CV, certificats	à effacer après réponse négative ou classement dans le dossier du personnel	collecté directement	non
Correspondance générale & rendez-vous	Rendez-vous, Données de base du personnel, contenus de contrats et informations en général	en cas de départ/démission	collecté directement	non

Gestion de contrats de travail, certificats, formations continues, déclarations d'accident, allocations familiales		Durée de conservation	Origine	Transfert à l'étranger
Catégorie de données	Description			
Données de candidature	Données de candidature du personnel	10 ans après départ / démission	Directement par le candidat / l'agence de placement	non

c) Bases légales pour le transfert de données

Catégorie de données	Destinataire	Base légale	Finalité
Correspondance générale & rendez-vous	Destinataire e-mail	Art. 31 al.1 (intérêt privé ou public prépondérant), LPD	Communication

d) Informations en cas de décision individuelle automatisée

Nous ne prenons aucune décision fondée exclusivement sur le traitement automatisé de vos données à caractère personnel pouvant avoir des effets juridiques pour vous ou pouvant vous affecter de manière significative.

e) vos droits

En ce qui concerne vos données, vous avez, par principe, le droit d'accès et le droit à la remise ou à la transmission. Ces droits s'appliquent à vos propres données, mais pas à celles de tiers, comme par exemple les données de vos proches.

Note :

Au cas où vous nous transmettriez des données de tierces personnes, nous assumerons que vous en avez informé les personnes concernées.